

Inondations Roquefort mercredi 21 juin 2023 à 23h

Notes pour par ne pas perdre la mémoire des faits.

Il est 23h, un immense orage démarre durant 1 h près de 60 mm d'eau (68 mm à Aubiac en 20 minutes) s'abattent sur nos communes du BRUILHOIS comme en 2008 (2h et 120 mm d'eau soit 4 millions de m³ d'eau sont collectés par les 3 300 ha des 3 bassins versants du LABOURDASSE - SAMAZAN et MINISTRE).

Heureusement les 3 bassins écreteurs de crues ne sont pas en chantier sinon ce seraient 50 cm de hauteur d'eau en plus dans les maisons. Les zones humides sont des éponges qui participent à l'atténuation des crues : les altérer va à l'encontre de l'objectif final.

A 2h du matin Pierre et Thérèse sont évacués par les pompiers via notre petit portail en haut de l'impasse Bel Air puis par celui de la rue de la Palanque.

A 5h du matin j'évacue des bûches de 1.5 m de long qui entravent la route sur le pont de la Palanque.

A 7h, les pompiers puis EDF puis les camions aspirateurs d'eaux usées puis les camions citernes prélèvent de l'eau potable sur la borne incendie pour nettoyer la boue.

Les panneaux attention sont posés vers 8h.

Un embâcle s'est construit sur le pont de la rue de la Palanque.

Pourquoi ces bûches sont-elles stockées en bord de ruisseau ?

Idem pour des bidons de 30 litres ?

Un avertissement aux propriétaires et aux habitants de bords de ruisseaux doit être rédigé via le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour prévenir de ce danger d'embâcle.

Pourquoi le PCS n'a-t-il pas, à nouveau, été enclenché ?

À croire que la municipalité actuelle n'a rien appris des inondations de 2008 !

Pourquoi l'alimentation électrique des postes de relevage des eaux usées n'est-il pas hors d'eau comme demandé en 2022 ?

Le terrain de foot est inondé jusqu'à la tribune ; pourquoi la voie pompier n'est-elle pas construite pour joindre la route du stade et l'impasse Bel air ?

Aujourd'hui la digue qui protégeait le terrain de foot est arasée et les 15 ha en aval, rive gauche du LABOURDASSE, jusqu'à l'autoroute ont servi de bassin d'expansion de crue protégeant ainsi les maisons. Mais l'embâcle du pont a fait monter le niveau de l'eau en amont ce qui a inondé les premières maisons et celles en amont. Supprimer les embâcles c'est protéger les maisons !

Objectifs de ces notes :

Il s'agit de fixer les faits afin que les bonnes décisions soient enfin prises et sans délais à savoir laisser la Nature faire son travail : elle a les solutions. Nous ne devons pas aller à l'encontre par une anthropisation toujours excessive comme le fut le remembrement. Ainsi détruire des zones humides accentuera l'aléa inondation. Aucune compensation n'est possible

car ces biotopes ont mis des décennies à se construire. Ils sont la porte d'entrée des eaux vers les espaces souterrains où elle doit être stockée.

Afin de « contenter » les édiles locaux et « rassurer » les administrés la rehausse du chemin de Vidounet et de la route de Samazan est souhaitable mais uniquement par apport de matériaux ; pas de levée de terre. Le creusement de bassins d'expansion (600 m³) en aval du quartier Bel Air le long du terrain de foot est immédiatement possible.

Second objectif de ce document :

Mettre en évidence que stocker 200 000 m³ d'eau face à 2 millions de m³ tombés en 2023 et 4 millions en 2008 est dérisoire voire dangereux car lorsque ces 3 digues seront submergées, en quelques minutes, c'est une vague qui déferlera en aval.

Ainsi le terrain de foot a joué son rôle : il a réduit la hauteur d'eau dans les maisons de 50 cm comme prévu et surtout comme le prévoit l'étude des 3 bassins. Il faut bien comprendre que ces 3 bassins ne pourront pas baisser le niveau d'eau de plus de 50 cm. Il est écrit que la revanche sera de 50 cm !

Conclusion : l'absence de la digue du foot a généré le même résultat.

Pourquoi le niveau d'eau des 25 lacs n'a-t-il pas été préventivement baissé comme expliqué dans le projet alternatif lié au recours posé en janvier 2023 ?

Cela ne nécessite aucun travaux ; aucune dépense ; uniquement de la prévention.

Monsieur le Préfet, dans l'attente d'une décision et surtout de la bonne pourrions-nous réellement protéger ces maisons et organiser leurs mise hors d'eau en commençant par la mise hors d'eau des alimentations électriques des stations de relevage des eaux usées ?

Une réunion contradictoire est nécessaire afin que les « experts » confrontent leurs analyses et leurs calculs basés sur des relevés topographiques accessibles en ligne.

Rédigé par Alain ZANARDO conseiller municipal à Roquefort 47310 le 23 juin 2023.

Presse :

2023 :

<https://www.petitbleu.fr/2023/06/22/apres-le-deluge-dhier-soir-en-agenais-des-habitants-de-roquefort-appellent-a-laide-11293993.php>

https://actu.fr/nouvelle-aquitaine/agen_47001/video-meteo-un-violent-orage-frappe-le-lot-et-garonne-75-pompiers-mobilises_59764850.html

2008

<https://www.ladepeche.fr/article/2008/06/11/458934-maire-roquefort-ai-cru-allait-mourir-noyes.html>